

Entre Moyen Age et Renaissance, deux maisons vaudoises d'époque gothique tardive

Autor(en): **Christe, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mittelalter : Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins =
Moyen Age : revue de l'Association Suisse Châteaux Forts =
Medioevo : rivista dell'Associazione Svizzera dei Castelli = Temp
medieval : rivista da l'Associazion Svizra da Chastels**

Band (Jahr): **3 (1998)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-164762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Entre Moyen Age et Renaissance, deux maisons vaudoises d'époque gothique tardive

par François Christe

Le hasard des travaux a permis de documenter récemment deux grandes maisons construites à l'époque gothique tardive dans le canton de Vaud.¹ Elles ont toutes deux révélé la présence d'un riche décor, tout comme une amplification du programme de base qui caractérise le Moyen Age. Leur largeur sur rue exceptionnelle, de l'ordre de 30 m, pose le problème du parcellaire originel des villes médiévales.

Lausanne Rue de la Cité-Derrière 28

La réaffectation au logement de bâtiments administratifs à la Cité de Lausanne constitue une occasion exceptionnelle de documenter une série de maisons médiévales, plus ou moins lourdement transformées depuis la fin du XIX^e siècle. C'est notamment le cas de l'ancienne Caserne de gendarmerie, dont la

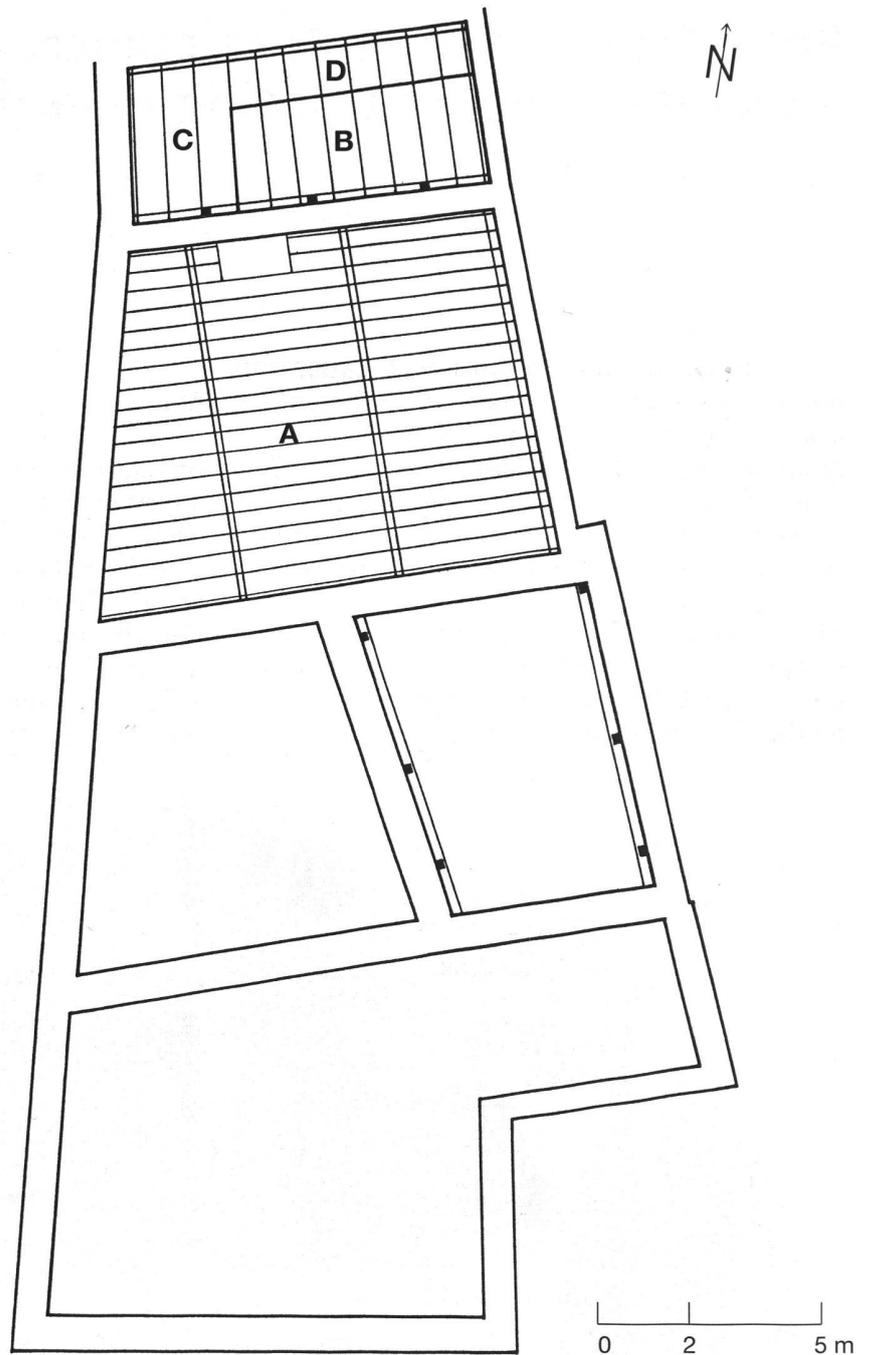
façade actuelle sur rue, banalisée autour de 1900, dissimulait des vestiges significatifs d'une riche demeure du XVI^e siècle. Celle-ci a été constituée à partir d'un groupe de maisons plus anciennes, dont les quatre façades arrière sont encore clairement distinctes (Fig. 1), comme à l'intérieur, où les anciens murs mitoyens sont conservés. La largeur des parcelles est de 4 m au nord, 9 m, puis 8 m pour les deux



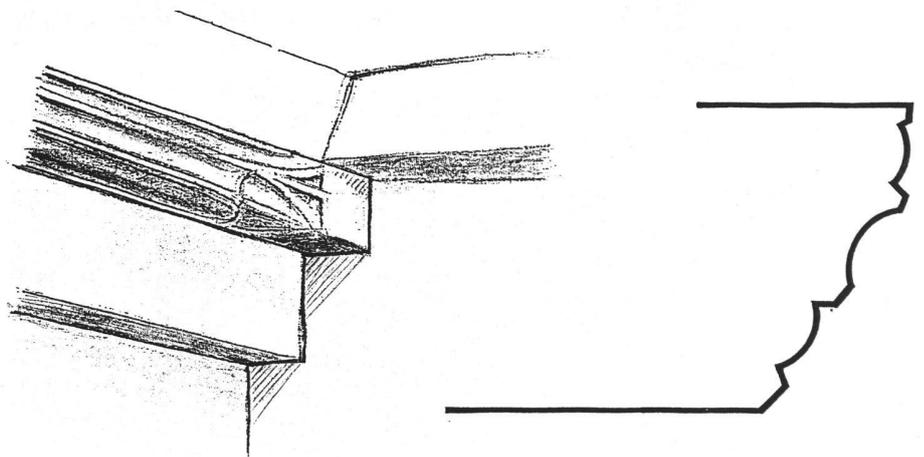
1: Lausanne – La façade arrière de la maison d'Amblard de Gerbaix. En contrebas, le mur de ville.

parcelles méridionales, leur profondeur passant de 9 au nord à 16 m au sud. Les murs mitoyens, dont le doublage était prévu, n'ont pour l'essentiel pas été piqués. Une porte à encadrement en molasse, voûtée en arc plein cintre, est apparue dans le mur séparant les deux maisons au nord. Elle a dès lors pu être percée dès 1439, date de la première unification de ces édifices par le chanoine Guillaume Cochard, la seconde intervenant en 1519 par le protonotaire apostolique Amblard de Gerbaix, qui la fit reconstruire à grands frais.²

Le rez-de-chaussée, sans doute à vocation utilitaire, n'a guère livré d'éléments spectaculaires, pas plus que la partie méridionale de l'étage, unique à l'origine, victime de transformations très lourdes à l'époque administrative, avec le remplacement des solivages par des dalles en béton; il en va bien différemment au nord, où l'organisation de l'espace au XVI^e siècle a pu être reconnue (Fig. 2). La parcelle sud n'était à l'origine occupée que par une grande salle trapézoïdale d'une profondeur de 8 m, s'élargissant à 10 m au sud. Elle est couverte par un solivage à la française avec trois poutres brutes portant une planche forte de 10 cm, à chanfrein avec adoucissement contre les murs mitoyens; l'effet massif de ces supports est atténué par des planchettes prolongeant l'arête supérieure du chanfrein en légère oblique vers le haut, à la façon d'un caisson. L'ensemble a été daté de 1522.³ Cette vaste salle prenait le jour à l'est par deux grandes fenêtres à meneau de 1.60 par 2 m de hauteur; l'encadrement présente une mouluration en gorge avec une accolade au linteau, doublé à l'origine par une croisée disparue dont l'amorce est bien lisible dans les piédroits. À l'ouest, comme indiqué plus haut, la façade a été reconstruite, ce que montre aussi l'absence de poutre de rive, présente en revanche contre la façade opposée. Une subdivision en pan de bois intervient en 1604, créant deux chambres à l'est, desservies par un corridor contre la façade ouest. Les



2: Lausanne – Rue de la Cité-Derrière 28. Plan du premier étage avec les solivages anciens. A: aula; B: camera; C: dégagement; D: emplacement probable de l'escalier.



3: Lausanne – Rue de la Cité-Derrière 28. Détail de la mouluration de la poutre de rive de la camera.



4: Lausanne – Rue de la Cité-Derrière 28. Détail de la frise décorant la paroi nord de l'aula, avec un ange et l'amorce d'un phylactère.



5: Lausanne – Rue de la Cité-Derrière 28. La frise décorant la paroi sud de l'aula, avec des phylactères portant des inscriptions en caractères gothiques, annoncés par des portraits de profil en médaillon.



6: Lausanne – Rue de la Cité-Derrière 28. Détail de la frise décorant la paroi nord de l'aula, avec une façade de maison en pierre de taille et une fenêtre à croisée.

poutres sont ici moulurées en griffes de chat.

Les dimensions initiales de cette pièce, de près de 80 m² de plancher, contrastent très fortement avec celles de la dernière parcelle au nord, qui en atteint tout juste le tiers, soit moins de 30 m²; il s'agit bien là de la superficie ancienne, comme



7: Lausanne – Rue de la Cité-Derrière 28. Le décor de draperies conservé sur la paroi sud de la chambre.

l'indique la répartition du décor peint et de la mouluration, beaucoup plus riche que ceux de sa grande voisine; cette répartition traduit également une subdivision d'origine en trois locaux distincts, avec un dégagement côté rue de 3.50 par 2.50 m de profondeur, prolongé contre la paroi nord par une travée étroite correspondant sans doute à l'escalier, large de 1 m et longue de 5.50 m, bordant la chambre de même longueur, large de 2.50 m seulement, d'une surface inférieure à 14 m².

Les poutres de rive, brutes, sont supportées par des corbeaux en molasse sculptés ancrés dans le mur mitoyen sud, et par des piliers maçonnés remplaçant au nord le

mitoyen démoli lors de la reconstruction du bâtiment amont. Ce chantier n'a pas empiété sur la maison, comme l'indiquent les badigeons anciens, rencontrés uniquement sur les faces intérieures et inférieures des solives comme de la poutre de rive de ce côté. Celle du sud porte d'abord une forte corniche moulurée en gorge flanquée de tores, avec amortissement contre les façades (Fig. 3), en appui des solives à moulure en tore à listel entre deux gorges, amortie contre le mur mitoyen et la cloison disparue; celle-ci devait être en bois, supportant une corniche symétrique, à juger de l'absence de rainures ou de mortaises dans les solives. L'extrémité occidentale de la pièce est exprimée

par la mouluration sur la seule face de la solive tournée vers l'intérieur. Dans cette chambre, les faces des solives présentent une rainure en légère oblique vers l'intérieur, pour des planchettes lambrissant une manière de berceau. L'abattage de ces bois n'est pas antérieur à 1514,⁴ et sa mise en œuvre doit remonter au même chantier que la salle précédente.

Le décor peint

Le décor peint⁵ conservé dans cette maison a constitué une surprise majeure: si le plafond de la grande salle n'a jamais reçu qu'un éventuel badigeon rouge, la partie supérieure d'un décor pariétal y a été reconnue, avec un drapé rouge, blanc et anthracite, exécuté à la détrempe sur un badigeon blanc.⁶ La frise est ornée d'inscriptions en caractères gothiques portées sur des phylactères tenus par des personnages ailés en pied (Fig. 4) ou annoncés par des portraits de profil en médaillon (Fig. 5); certains aspects de ce décor évoquent celui, Renaissance, du château Saint-Maire voisin,⁷ ou de l'ancien Evêché à l'autre extrémité de la Cité.⁸ On peut également voir ici la représentation de façades de maison en pierre de taille avec des fenêtres à croisée (Fig. 6), du même type que celles qui éclairent ces peintures. La décoration est encore mieux conservée et bien plus riche dans la petite chambre voisine, puisque les moulures du solivage sont relevées par les mêmes couleurs rouge, blanc et anthracite. Le plafond et les faces des solives sont richement décorés de motifs floraux au pochoir, imitant des caissons sur le plafond. La même gamme chromatique a été utilisée pour le décor de draperies dégagé sur la paroi sud (Fig. 7). Plusieurs phylactères accueillant des inscriptions ont également été retrouvés, y compris dans l'étroite travée nord. Ce décor, complété après la Réforme par des motifs floraux en grisaille avec une inscription en caractères romains, est exceptionnel pour l'architecture privée de notre région.

Le projet affectait cette tranche de la maison à l'escalier desservant les futurs appartements, impliquant la démolition du solivage décoré; fort heureusement, une variante plus respectueuse a pu être trouvée par les architectes, qui maintiendra visible l'essentiel de cet extraordinaire ensemble. Ce qui frappe ici, c'est que la lourdeur des transformations du siècle écoulé, qui ne permettent plus de comprendre l'affectation des chambres de la partie sud, où un décor peint accompagnant les éléments de structure, notamment les corbeaux, a pu être sporadiquement repéré, a maintenu intelligible, comme lors de la reconstruction du XVI^e siècle, le parcellaire ancien de la Cité.

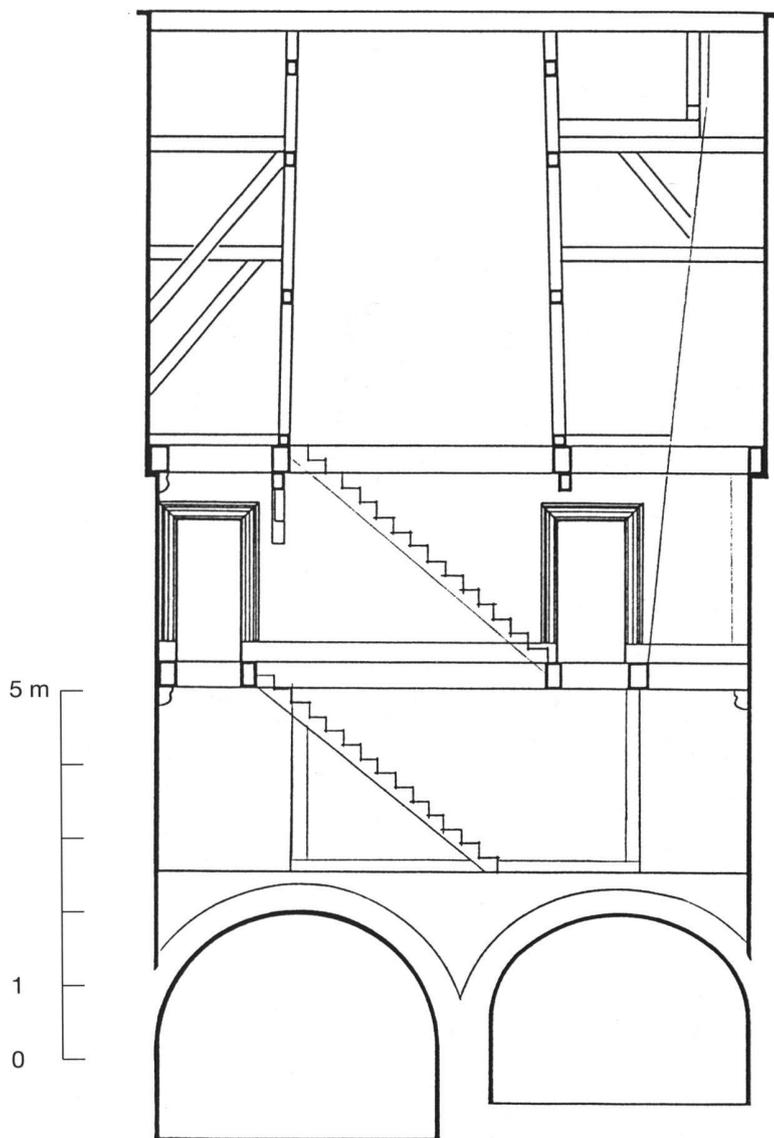
Yverdon Rue du Collège 10

C'est ici la mise à l'enquête d'un projet de transformation de l'im-

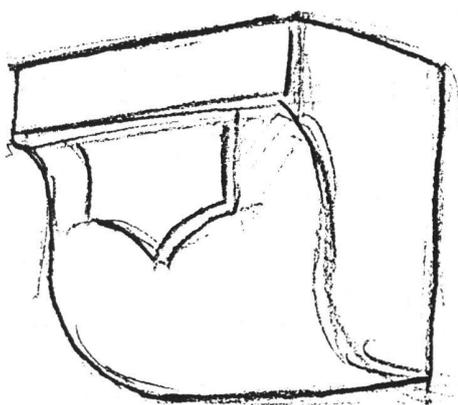
meuble qui a justifié une analyse avant travaux des seules surfaces visibles, qui ont pourtant révélé un remarquable état de conservation de cette maison, construite vers 1557 par Jakob Wyss,⁹ bailli de LL.EE. à Yverdon de 1554 à 1562;¹⁰ elle est située à l'extrémité occidentale de la ville, bien en retrait des deux murs de ville successifs, reconnus par sondage,¹¹ qui bordaient le cours ancien de la Thièle aux XIII^e puis XV^e siècles.¹² Elle s'étend sur une profondeur de 18 m, avec une façade large de 8 m et haute de deux étages sur le rez-de-chaussée, avec une simple toiture à deux pans (Fig. 8). La partie avant de ce niveau est la seule à avoir été considérablement modifiée par la création de vitrines pour un commerce et par la reconstruction de l'escalier à volée droite, accolé au mur mitoyen. La partie arrière est occupée par deux caves voûtées en berceau, longues de 11 et larges de 3.80 et 3.50 m; celle au nord, la plus large, est



8: Yverdon – Rue du Collège 10. La façade sur rue.



9: Yverdon – Rue du Collège 10. Coupe transversale de la maison avec le puits de jour, vue vers l'ouest.



10: Yverdon – Rue du Collège 10. Un des corbeaux sculptés soutenant les poutres de rive au premier étage.

légèrement excavée et s'ouvre sur l'arrière par une grande porte en arc surbaissé, en plein cintre au sud, avec une largeur normale. Les deux étages présentent des chambres sur les façades avant et

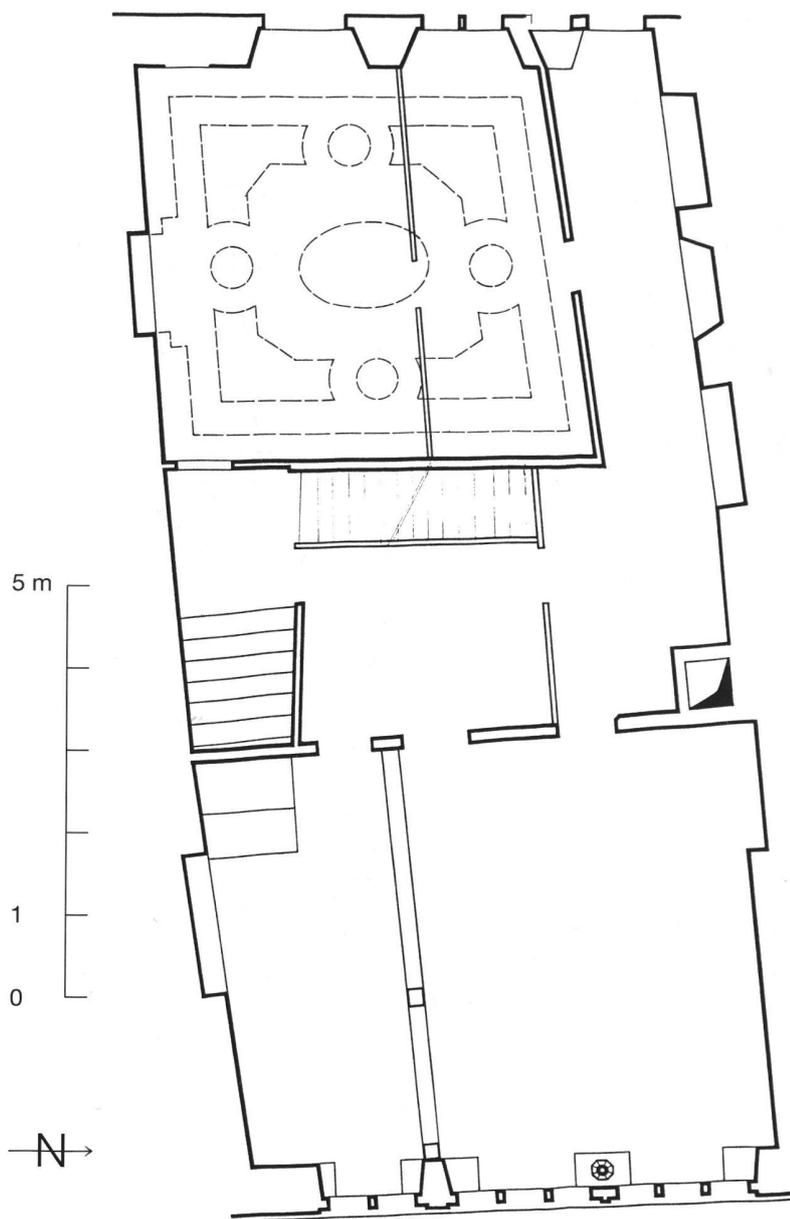
arrière profondes de 6 m, séparées par un vestibule au premier étage et un puits de jour entouré d'une galerie au second, larges de 4 m (Fig. 9). La structure porteuse horizontale consiste en poutres de rive appuyées sur des corbeaux en pierre sculptés, ancrés dans les murs mitoyens (Fig. 10); ces pièces donnent appui aux poutres transversales, qui supportent le cloisonnement secondaire. La datation par dendrochronologie des pièces visibles de ces structures a confirmé les données des sources historiques.¹³ Verticalement, c'est une construction en pan de bois qui sépare les différentes chambres.

Au premier étage du côté de la rue se trouvent deux chambres de largeur très différente, de 5 m au nord

et 2.50 au sud (Fig. 11). La grande chambre est éclairée par deux groupes de trois fenêtres rectangulaires, avec en façade une mouluration croisée en tore à listel retombant sur des bases cylindriques résillées (Fig. 12); à l'intérieur, les deux groupes de fenêtres, flanquées de coussièges (Fig. 13), sont séparés par une colonne à base et chapiteau octogonaux (Fig. 14), qui supporte l'arrière-voussure surbaissée. La petite chambre est dotée d'un couple de fenêtres du même type, également flanqué de coussièges. Les poutres de rive sont richement moulurées, avec un quart-de-rond bordé de filets encadrés de doucines. La partie arrière ne comportait à l'origine qu'une seule pièce flanquée au nord par le couloir d'accès à une tour de latrines extérieure, disparue. La chambre, de 6 m de côté, prenait le jour par deux fenêtres à linteau en accolade et originellement à croisée, comme l'a montré l'analyse des blocs de l'encadrement (Fig. 15). Une niche accueillant probablement une cheminée est visible dans le mur sud. Cette chambre a reçu un plafond de gypse à forte mouluration, avec un médaillon central en forme d'ellipse entouré par une frise rectangulaire à pans coupés à l'intérieur, ajourée de disques au milieu des côtés. Cet apport doit remonter au XVIII^e siècle, dont la première moitié voit l'apparition de cette technique dans la région;¹⁴ à tout le moins, lors de l'importante reconstruction vers 1673 de la maison du lieutenant baillival Gaudard à la Cité de Lausanne, tous les solivages sont apparents, et certains y reçoivent alors seulement un décor peint.¹⁵ Plus tard encore, une cloison a subdivisé cet espace en deux chambres communicantes, dans la proportion un tiers – deux tiers au sud; cette transformation remonte au début du XIX^e siècle, d'après le poêle à cheval en carreaux de faïence blancs sans décor (Fig. 16). Au nord du vestibule enfin, l'absence de corbeaux dans le mur traduit l'emplacement d'une vaste cheminée, dont la hotte reposait sur un chevêtre à 1.40 m du mur. Ses dimensions

comme sa position au centre de la maison correspondent dans la règle à la cuisine.

L'accès au second étage se fait par un escalier en simple volée droite, dont le sens a été inversé à une date indéterminée; il débouche sur une galerie surplombant le puits de jour de 4 par 2 m, qui traverse tout le comble; le côté du vide est protégé par un garde-corps à balustres en fuseaux, en bois tourné (Fig. 17). Du côté nord, la hotte de cheminée amorcée à l'étage inférieur a été transformée en placards et puits de jour secondaire. La galerie distribue ici sur quatre chambres de dimensions très proches avec une largeur de 4 m, sauf celle de l'angle nord-ouest, amputée de 1 m par le couloir d'accès à la tour de latrines. Les poutres de rive côté rue, à ce niveau, ne sont décorées que de baguettes et de canaux, avec un chanfrein sur l'arête inférieure, amorti aux angles, seul présent à l'arrière; c'est la même moulure qui a pu être repérée sur le cadre des portes originelles, qui présente une largeur de 25 cm. Chacune des chambres sur la rue prend jour par une haute fenêtre à croisée moulurée du même type qu'au premier étage, comme l'indiquent les blocs de l'encadrement. A l'arrière, chacune des pièces s'ouvrait à l'ouest par une fenêtre à meneau.



11: Yverdon – Rue du Collège 10. Plan du premier étage.

Le décor

Les sondages effectués¹⁶ ont révélé, sous les enduits récents, la présence sur les parois des chambres sur rue du second étage d'un décor peint à la détrempe de colonnes à chapiteau soutenant des draperies peintes en grisaille (Fig. 18), qui peuvent remonter au deuxième quart du XVII^e siècle.¹⁷ Dans la partie arrière comme au premier étage, seul des filets ocre jaune et noirs entourant les corbeaux ont pu être repérés. Le décor de cet étage devait être assumé par d'autres éléments, notamment par une toile peinte exceptionnelle, datée de 1559, qui mesure 2.72 m de côté.¹⁸ Conservée au Musée d'Yverdon, elle proviendrait

de la maison,¹⁹ ce que paraît bien confirmer la présence des armes de Jakob Wyss et de sa femme Eva Tillmann, entourant l'allégorie de la fortune (en couverture).

Maisons nobles et maisons pauvres

Les deux maisons présentées ici, bien proches dans le temps, présentent des caractéristiques communes, dans la technique de construction par exemple, dans leur important développement en largeur, ou encore dans la présence du couple aula – camera; cette disposition constitue, en réduction, le

modèle de répartition bien connu dans les châteaux médiévaux, avec la grande salle, publique, et la chambre, privée. Ce couple, considéré comme caractéristique de la demeure noble, paraît en fait correspondre à la structure de base de l'habitation médiévale en général, comme nous l'avons déjà observé en 1400 dans la maison vigneronne du couvent de Lutry.²⁰ Dans les deux cas présentés ici pourtant, il est possible de constater une amplification de ce programme essentiel, seul présent à Lutry, avec les trois chambres supplémentaires de la Cité et le second étage d'Yverdon. L'aisance des propriétaires est encore exprimée dans ces deux cas par

la riche mouluration des encadrements de fenêtre et des plafonds, et surtout par celle du décor peint, trop rarement conservé – ou détecté – dans notre région.

Mais leur typologie obéit à deux partis fort différents; en effet, la maison de la Cité correspond surtout, malgré une reconstruction dite «à grands frais»,²¹ à l'unification des quatre bâtiments pré-

cedents sous un même toit, en conservant leurs anciennes façades, dotées d'encadrements de fenêtre modernisés, comme les murs mitoyens, percés de portes; elle est ainsi encore bien dans la tradition médiévale de la parcelle entrebâtie, avec façade sur rue et façade sur cour ou jardin. Ce n'est pas le cas de la maison d'Yverdon, apparemment construite *ex nihilo*, avec ses chambres séparées par le puits de jour; elle préfigure ainsi le modèle des

bâtiments à deux corps de logis séparés par une cour à arcades ou galeries, qui s'imposera aux XVII^e et XVIII^e siècles.²² La hiérarchie repérable, absente à la Cité, est ici horizontale, avec le soin plus marqué du décor des chambres sur rue, alors que verticalement, les hauteurs d'étage sont rigoureusement équivalentes.

Reste le problème de l'origine de ces maisons, rares, mais bien attestées à l'époque gothique tardive

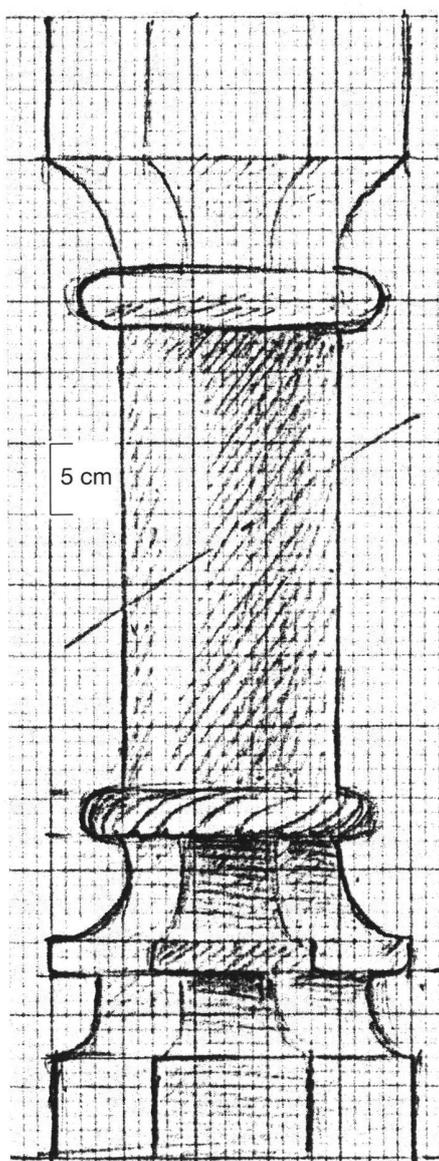


12: Yverdon – Rue du Collège 10. Restitution de l'état originel de la façade sur rue.

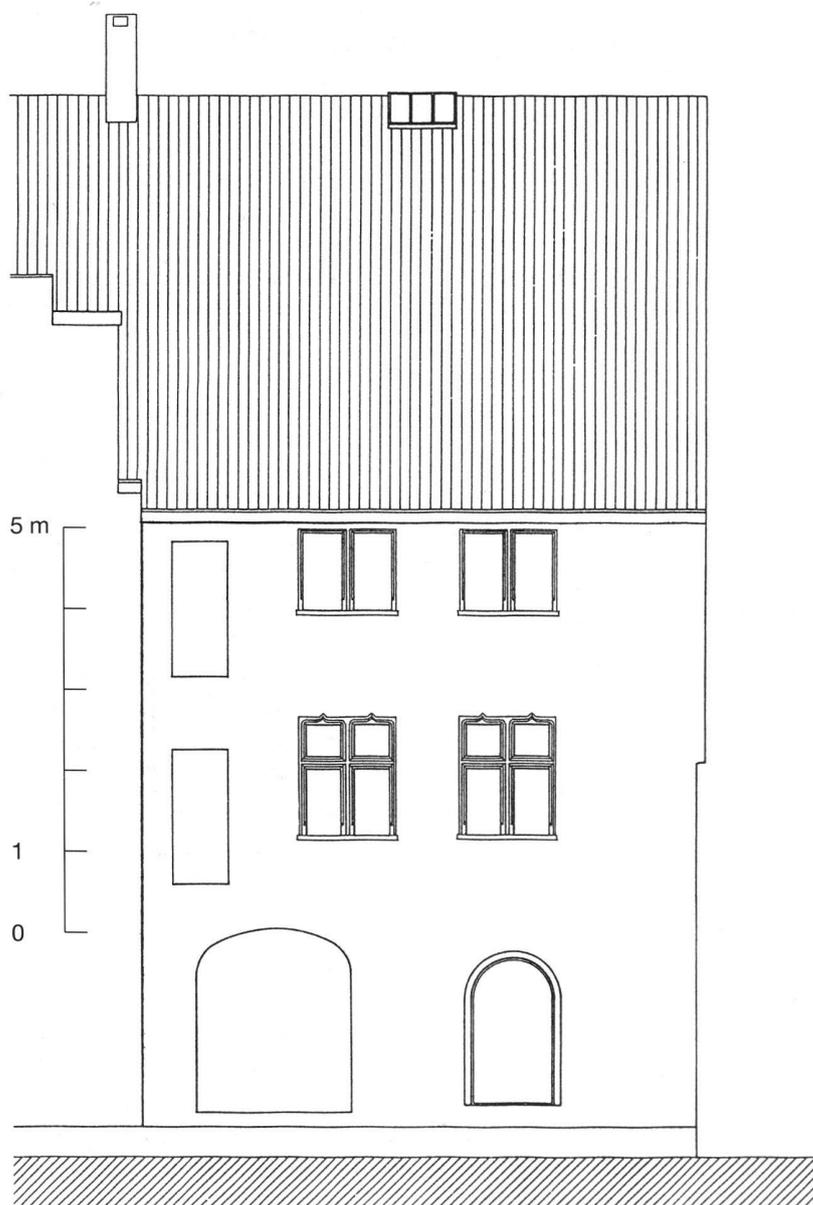
partout dans la région;²³ leur développement est incongru en tissu médiéval, avec des façades sur rue longues de 27 m à la maison du bailli à Yverdon, comptés avec grange et écurie,²⁴ et les 30 m de celle du protonotaire apostolique à la Cité. Il n'est pas exclu que l'exceptionnelle largeur de la maison d'Yverdon et de ses dépendances puisse s'expliquer par la présence, dans ce quartier, d'anciennes propriétés ecclésiastiques de largeur comparable, antérieures au lotissement de la ville neuve;²⁵ l'étude détaillée de la ville manque à ce jour. Il en va bien différemment à la Cité, historiquement et matériellement, où le contraste est frappant entre la maison du protono-



13: Yverdon – Rue du Collège 10. Vue de la grande chambre sur rue du premier étage avec ses deux triplets de fenêtres à coussiège.



14: Yverdon – Rue du Collège 10. Détail de la colonne à base et chapiteau octogonaux en support de l'arrière-voussure des fenêtres de la grande chambre.



15: Yverdon – Rue du Collège 10. Restitution de l'état originel de la façade arrière.



16: Yverdon – Rue du Collège 10. La grande chambre à l'arrière du premier étage, avec son plafond en stuc et la cloison à cheval sur un poêle du début du XIX^e siècle.



17: Yverdon – Rue du Collège 10. Le puits de jour éclairant le premier étage, avec son garde-corps à balustres en fuseaux.

taire et le parcellaire privé résiduel, qui n'excède qu'exceptionnellement les deux fenêtres en façade. Ce cas nous paraît ainsi exemplaire d'un phénomène encore mal étudié, même s'il peut être observé dans nombre de villes de la région, à savoir la dégénérescence du tissu

ancien, accompagnée ou non par une recomposition d'inégale ambition. L'étude mieux documentée de Villeneuve,²⁶ par exemple, montre que la fin de la période de prospérité au tournant du XIV^e siècle s'accompagne d'un abandon de nombre de maisons de la Grand'rue; elles ne

seront qu'en partie reconstruites, le plus souvent en granges le cas échéant, alors que celles-ci devaient dans la règle occuper l'arrière de la parcelle. Ce n'est qu'avec la reprise économique du XIX^e siècle que ces dépendances seront rebâties en maisons, souvent d'une remarquable largeur avec cinq, voire sept fenêtres sur la rue.²⁷

Le remodelage de la Ville haute, à Moudon, est encore plus spectaculaire, puisqu'il combine deux facteurs pour un même résultat: l'érosion de l'éperon molassique, tout d'abord, qui provoquera l'éboulement de rangées entières de maisons dans la rivière, auquel s'adjoindra l'abandon, à la fin du XIV^e siècle ou au début du suivant,²⁸ de plusieurs îlots médiévaux, remplacés peu après par des «châteaux», grosses maisons avec dépendances et jardins édifiées par les notables du lieu. Si la concurrence des faubourgs des XIII^e et XIV^e siècles, plus commodément établis au bas de la colline,²⁹ a dû jouer un rôle, c'est sans doute ici, vu les dates d'abandon, la dépression démographique amorcée dès le milieu du XIV^e siècle qui a été déterminante.³⁰

Le cas de Lausanne a fait l'objet d'une étude particulièrement fouillée, qui met en lumière une autre cause du même phénomène, soit le rassemblement en mains ecclésiastiques de la propriété, pratiquement achevé à la conquête bernoise;³¹ les quelques investigations archéologiques effectuées, comme celle de la maison présentée ici, ou celle de l'une des nombreuses maisons capitulaires de la Cité, édifiée au détriment de plusieurs parcelles bien plus densément bâties auparavant,³² confirment bien cette concentration. Le phénomène est ici d'autant plus frappant que l'annexion de parcelles latérales pour l'édification de vastes demeures, dans les autres quartiers de la ville, n'a pas été observée avant le XVII^e et surtout le XVIII^e siècle.³³ A la Cité, LL.EE., avec la construction en 1579 de l'ancienne Académie et ses 70 m de façade,³⁴ au détriment de deux rangées de maisons séparées par une ruelle,³⁵ puis les autorités



18: Yverdon – Rue du Collège 10. La chambre nord sur rue du second étage, avec son décor peint de colonnes à chapiteau soutenant des draperies.

vaudoises avec en 1803 celle du bâtiment du Grand Conseil,³⁶ et nombre d'autres bâtiments reconstruits ou transformés pour les besoins de l'administration, continueront ce processus de concentration monumentale, jusqu'à un quasi-monopole de la propriété étatique ou para-étatique.³⁷

Les trois exemples évoqués montrent bien que le tissu originel, en parcelles étroites, peut précocement dégénérer sous l'influence de facteurs très divers, ici économiques, topographiques, démographiques et politiques, en combinaison étroite, avec une dominante plus ou moins marquée de l'un ou de l'autre de ces facteurs.³⁸ Ces considérations devront évidemment être encore étayées par l'étude systématique et raisonnée des séries documentaires disponibles, qui souffrent malheureusement d'un important décalage avec l'origine des villes, et par l'archéologie, devenue plus attentive aujourd'hui au sous-sol des bâtiments et des rues. L'enjeu est d'importance, mais les gages bien fragiles.

Zusammenfassung

Im Verlauf von Umbauarbeiten bot sich kürzlich die Gelegenheit, zwei grössere Stadthäuser in Lausanne und Yverdon zu untersuchen. Beide

sind in der Spätgotik durch Adlige aus der Waadtländer Region erbaut worden. Überraschend war die reichhaltige Verzierung an Deckenbalken, Tür- und Fenstergewänden und die gemalten Deckenbretter (vgl. Titelbild).

Der Grundriss zeigt noch die für das Mittelalter charakteristische Gliederung des Hauses in eine aula (öffentlicher Saal) und eine camera (private Zimmer). Während beim Haus in Lausanne ein kompakter Baukörper mit Strassen- und Hoffassade entstand, wurde in Yverdon das Gebäude durch einen Lichtschacht in zwei Baukörper aufgeteilt.

Im Grundrissplan und im Baukörper zeichnet sich die Parzellenstruktur mittelalterlicher Städte ab. Das 1522 in der Cité von Lausanne errichtete Gebäude entstand durch Zusammenlegen von vier ehemals eigenständigen Stadthäusern unter einem Dach – erkennbar an den Innenmauern und der Fassadestruktur. Das 1557 in Yverdon erbaute Gebäude dagegen steht auf einer einzigen grossen Parzelle mit einer einheitlichen Strassenfassade von gut 30 m. Hier ist offenbar die mittelalterliche Parzellenstruktur der Stadt, bekannt vor allem durch schriftliche Quellen, zugunsten eines ehrgeizigen Bauprojektes aufgegeben worden.

(Thomas Bitterli)

Riassunto

Recentemente durante lo svolgimento di ingenti lavori di ristrutturazione edile, si è presentata l'occasione per indagare e documentare due grandi edifici abitativi situati Losanna e Yverdon edificati all'epoca Tardo-Gotica per conto della Nobiltà Vaudese.

Particolarmente interessanti e ricche di contenuti le decorazioni presenti sulle travi del soffitto, il portale e le armature delle finestre, nondimeno le pitture applicate sulle tabelle lignee del soffitto.

La pianta costruttiva dei due manufatti evidenzia ancora l'impostazione tipica delle abitazioni Medioevali, costituita da una Aula (sala pubblica) e Camera (stanza privata). Differenti invece risultano le impostazioni architettoniche dei due edifici, quello di Losanna risulta costituito da un unico corpo strutturale con le facciate che danno sulla via e sulla corte, quello di Yverdon risulta invece composto da due unità divise da un cortile interno per sfruttare la luce del giorno.

Mentre nell'edificio di Losanna, sorto nel 1522 integrando insieme quattro cellule abitative in un unico tetto (delle quali sussistono evidenti tracce sui parametri murari interni e sulla fettezze delle facciate), si possono scorgere ancora degli attributi tipici delle parcelle strutturali delle città medioevali, per quello di Yverdon i sostanziali mutamenti non consentono una lettura dell'originaria impostazione e planimetrica urbana. Eretto nel 1557 costituito da un'unica grande parcella con una immensa facciata che da sulla strada di ben 30 metri pone seri problemi di originaria identificazione.

In questo caso solo grazie alle fonti scritte, ottenute dai riscontri fornitici dai piani catastali di un ambizioso progetto poi decaduto, si è potuti risalire all'impostazione originaria delle parcelle urbane assunte nel medioevo.

(Gianluca Petrini)

Resumaziun

Durant lavurs da transformaziun è sa dada dacurt l'ocasiun dad examinar en detagl duas chasas, ina a Losanna ed ina ad Yverdon. Domaduas han aristocrats da la regiun dal Vad construì durant la gotica tardiva. Ina surpraisa signifitgan ils blers ornamentals vi da las traves principals dal tschiel sura, vi dals mirs sper las portas e vi da las urladiras da las fanestras e vi dal tavlegià dal palantschieu sura (v. maletg da cuverta).

La skizza mussa anc la repartiziun caracteristica per il temp medieval, la chasa è dividida en in'aula (sala publica) ed ina camera (chombras privatas). Entant che la chasa a Losanna è ina construcziun cumpacta cun ina fatschada vers la via ed ina vers la curt, è l'edifizi ad Yverdon dividì tras in chamin da glisch en duas parts.

Il plan ed il cubus laschan eruir la structura da parcellas da las citads medievalas. L'edifizi construì il 1552 a la Cité da Losanna sa cumpona da quatter chasas da citad sut in tetg ch'eran pli baud independentas sco quai ch'ins po vesair vi dals mirs interiurs e vi da la structura da la fatschada. Il bajetg construì 1557 ad Yverdon percenter stat sin ina suletta parcella gronda cun ina fatschada unifurma vers la via ed ella ha ina lunghezza da 30 m. Qua han ins apparentamain renunzià en favur d'in project ambiuzius a la structura parcellada medievala da la citad, enconuschenta spezialmain ord funtaunas scrittas.

(Lia Rumantscha)

Notes

¹ Mandats de la Section des monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud (=MHA VD) au Bureau d'archéologie monumentale et urbaine, par Eric Teyssière, Conservateur cantonal des monuments, pour la Cité, et de son adjointe, Elisabeth Morier-Genoud, pour Yverdon.

² Marcel Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud (= MAH VD) III, La ville de Lausanne: édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne (Bâle 1979) 154–155.

³ Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, Bâtiment 28 Cité-Derrière – CH-Lausanne (VD). Manuscrit dactylographié de mai 1996 déposé aux MHA VD, Réf. LRD96/R4132. Dates d'abattage en automne-hiver 1519–1520 et 1521–1522.

⁴ Ibid.

⁵ Dégagement et restauration par l'atelier Jozef Trnka, Lausanne. Evaluation historique et stylistique des décors peints, manuscrit dactylographié de Brigitte Pradervand, Nicolas Schätti, mars 1998, déposé au Service des bâtiments de l'Etat de Vaud.

⁶ Lettre à l'auteur de Jozef Trnka du 14 août 1998.

⁷ Marcel Grandjean, MAH VD I, La ville de Lausanne: introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I) (Bâle 1965) 367–369.

⁸ Ibid., pp. 330–336.

⁹ Georges Kasser, Histoires et figures de l'histoire yverdonnoise, Eburodunum V (Yverdon 1992) 45 et 54.

¹⁰ Hermann Gagg, Les baillis d'Yverdon de 1536 à 1798. Revue historique vaudoise (= RHV) 1906, 154.

¹¹ François Christe, Yverdon-les-Bains – Rue des Casernes 7 – Murs de ville. RHV 1990, 139–140.

¹² François Christe, Le canton de Vaud. Dans: Stadt- und Landmauern 2, Stadtmauern in der Schweiz. Kataloge, Darstellungen (Zürich 1996) 314–316.

¹³ Abattage après 1539; l'absence du dernier cerne ne permet pas de préciser l'année d'abattage de ce bois, d'après Christian Orcel, Jean Tercier, Jean-Pierre Hurni (Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon), Bâtiment 10 rue du Collège – CH-Yverdon-les-Bains, manuscrit dactylographié du 10 janvier 1997 déposé aux MHA VD, Réf. LRD97/R4211.

¹⁴ Monique Fontannaz, Les cures vaudoises – Histoire architecturale 1536–1845. Bibliothèque historique vaudoise, 84 (Lausanne 1987) 322.

¹⁵ Analyse en cours sous la direction de l'auteur.

¹⁶ Jozef Trnka, Yverdon-les-Bains – Rue du Collège 10. Documentation des travaux de consolidation des enduits, manuscrit dactylographié de mai 1995 déposé aux MHA VD.

¹⁷ Brigitte Pradervand, Yverdon-les-Bains – Rue du Collège 10 – Brève évaluation des peintures murales mises au jour par Jozef Trnka, manuscrit dactylographié de mars 1995 déposé aux MHA VD, 13.

¹⁸ Merci à Mme France Terrier, Conservatrice du Musée, de nous avoir transmis cette cote, ainsi que la photographie de l'objet.

¹⁹ Cf. Kasser (v. note 8) 54.

²⁰ François Christe, Une maison gothique à Lutry. Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins 18, 1994/2, 66–72. Du même, La maison médiévale. Dans: Gilbert Kaenel, Pierre Crotti (éd.), Archéologie du Moyen Age – Le canton de Vaud du V^e au XV^e siècle (Lausanne 1993) 54–55.

²¹ Grandjean, MAH VD III (v. note 2) 154.

²² Frédéric Gilliard, La maison bourgeoise en Suisse – Le canton de Vaud (I^{re} partie), XV^e volume (Zürich et Leipzig 1925) XV.

²³ Marcel Grandjean, Villes neuves et bourgs médiévaux. Dans: L'homme dans la ville, Cours général public 1983–1984 (Lausanne 1984) 95.

²⁴ Cf. Kasser (v. note 9) 54.

²⁵ Cf. Kasser (v. note 9) 82.

²⁶ Michèle Grote, Aspects de l'histoire urbaine et de l'architecture. Dans: Villeneuve – Promenades dans son histoire (Villeneuve 1991) 129–130 et plan pp. 104–105.

²⁷ Op. cit., 140–141.

²⁸ François Christe, Moudon – Quartiers du Bourg. RHV 1990, 125 et fig. 9, et ibid., 1992, 211–215.

²⁹ En attendant l'étude complète de Monique Fontannaz, MAH VD VI, La ville de Moudon, voir le résumé du développement urbain dans Christe (v. note 11) 308–309.

³⁰ Jean-François Poudret, La Renaissance urbaine. Dans: Henri Meylan (s. dir.), L'Histoire vaudoise, Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud 4 (Lausanne 1973) 84.

³¹ Grandjean, MAH VD III (v. note 2) 106–107, 154.

³² François Christe, La «Cour des Miracles» à la Cité – 1220–1960 : une tranche de l'histoire de Lausanne. Cahiers d'archéologie romande 58 (Lausanne 1992) 53–59. La fouille d'une parcelle au nord de la rue de l'Académie, qui vient de s'achever sous la direction du sousigné, a livré les traces d'une occupation extraordinairement intense entre le Bas-Empire et le début du Moyen Age.

³³ Grandjean, MAH VD I (v. note 7) 44.

³⁴ Grandjean, MAH VD III (v. note 2) 21–23 et fig. 16–17, pp. 26–27.

³⁵ Grandjean, MAH VD III (v. note 2) 119.

³⁶ Grandjean, MAH VD I (v. note 7) 423–425 pour l'édifice actuel, et Grandjean, MAH VD III (v. note 2) 126–127 pour les bâtiments médiévaux.

³⁷ Cette tendance commence à s'inverser avec le processus de reconversion au logement des bâtiments administratifs; celui-ci a récemment nécessité la démolition de deux grands immeubles construits en 1960, dont la réaffectation n'était pas possible.

³⁸ Morges constituerait dès lors bien un cas particulier, suivant la restitution du parcellaire originel tentée par Paul Bissegger, La ville neuve de Morges au XIV^e siècle à travers les reconnaissances foncières. Dans: Le Pays de Vaud vers 1300, cours public publié par Agostino Paravicini Bagliani (Lausanne 1992) 141–180.

Adresse de l'auteur:

François Christe, Bureau d'archéologique monumentale et urbaine (BAMU), Place du Château 3, case postale 179, 1000 Lausanne 17.

Crédit des illustrations:

Fig. 1, 4–6, 8, 13, 16–18: Rémy Gindroz, Lausanne

Fig. 2–3, 9–12, 14–15: Colette Grand, BAMU, Lausanne

Fig. 7: Atelier Jozef Trnka, Lausanne